

Conseil Municipal du 29 septembre 2026

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

POINT n° 1 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2026

POINT n° 2 Affaires générales

Présentation du rapport d'activité 2025 du SM4

2a- Abrogation de la délibération du 5 juin 2026 et adoption d'une nouvelle délibération portant modification de la délibération du 28 mars 2026 relative aux délégations de pouvoir accordées au Maire

2b- Adoption du nouveau Règlement Intérieur du Conseil Municipal

2c- Désignation des conseillers communautaires ou municipaux appelés à siéger dans les commissions thématiques de la CCTC

2d- Approbation du versement à la CEA d'une contribution volontaire au Fonds de Solidarité pour le logement au titre de l'exercice 2026

POINT n° 3 Affaires de personnel

Information sur les indemnités des élus

3a- Mise à jour du tableau des effectifs

3b- Motion de soutien relative à l'attractivité de la fonction publique et à la rémunération indiciaire des agents publics inférieure au SMIC

3c- Débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire

3d- Création d'un poste de collaborateur de Cabinet du Maire

3e- Décision modificative n° 1 – exercice 2026

POINT n° 4 Affaires sports, loisirs et vie associative

4a- Attribution d'une subvention à l'OSL dans le cadre des animations hiver et été 2026

4b- Attribution de subventions aux Jeunes Licenciés Sportifs

4c- Adoption d'un nouveau règlement d'utilisation du stade municipal Henri Lang

4d- Approbation de la mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée à l'échelle de l'Alsace (PDIPR Alsace) par la CEA

POINT n° 5 Affaires commerce, Petites Villes de Demain et OPAH-RU

5a- Majoration des taux sur la taxe sur les friches commerciales

5b- Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH)

5c- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des commerçants « Les Enseignes du Pays de Thann » dans le cadre des manifestations estivales

POINT n° 6 Affaires sociales et santé

6a- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Entreprendre au Pointet

POINT n° 7 Décisions du Maire et communications